



CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No. | DATE       | ÉMISSION 95% MODIFICATION | M.D. PAR |
|-----|------------|---------------------------|----------|
| A   | 22-01-2024 | ÉMISSION 95%              | M.D.     |

| RÉVISIONS PARTIELLES |            |                             |        |
|----------------------|------------|-----------------------------|--------|
| No.                  | DATE       | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR |
| 1                    | 2024-02-23 | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR |

ÉMISSIONS GÉNÉRALES  
TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Soeaux  
  
2024-02-23

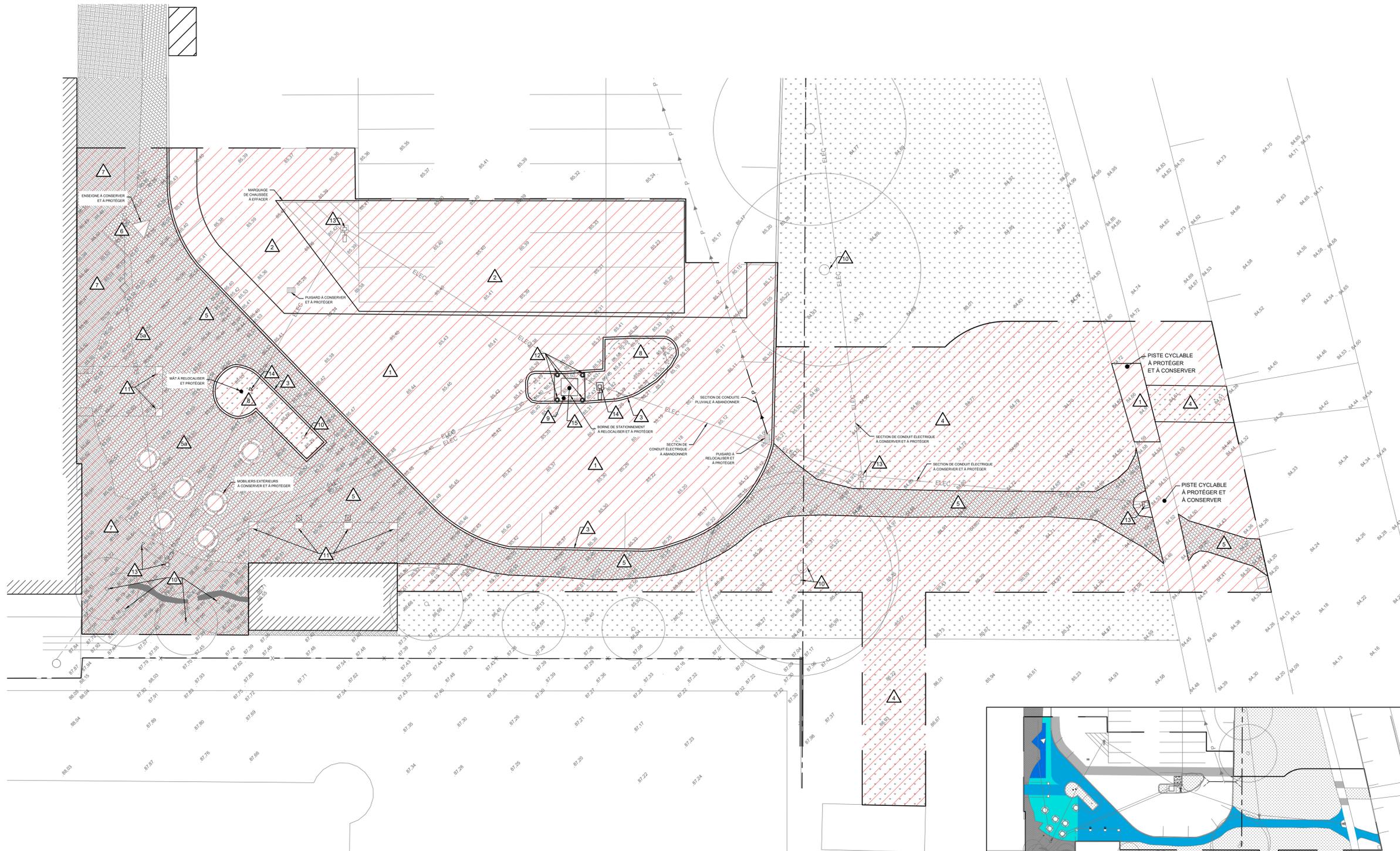
Titre  
**GÉNIE URBAIN**  
**PLAN D'IMPLANTATION - DÉMOLITION**

Dessiné par :  
- M. DECHAMPLAIN TECH.  
Préparé sous supervision par :  
- G. DELORME  
Préparé par :  
- A. BASTIEN ING.  
Approuvé administrativement par :  
- A. BASTIEN ING.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité



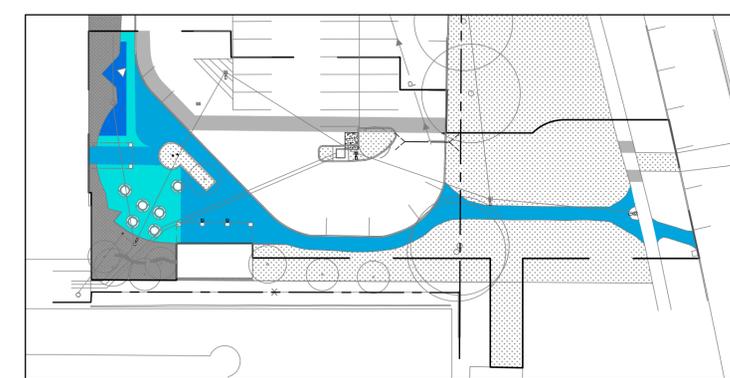
Nom du fichier :  
LGT-23G1118-002CI-C100-300  
Échelle :  
INDIQUÉE  
Date :  
MOIS AAAA  
Numéro de projet :  
23G1118-002  
Numéro de plan :  
C200



| TRAVAUX DE DÉMOLITION |   |
|-----------------------|---|
|                       | STRUCTURE DE CHAUSSEE À DÉMOLIR   |
|                       | STRUCTURE DE CHAUSSEE À CONSERVER ET À PROTÉGER   |
|                       | BORDURE À DÉMOLIR   |
|                       | SURFACE ENGAGONNÉE À DÉMOLIR  |
|                       | PAVÉ UNI EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ À RETIRER ET À ENTREPOSER, VOIR PLAN DE DÉMANTÈLEMENT ZONE 3                        |
|                       | PAVÉ UNI EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ À RETIRER ET REPOSER/RENIVELER APRÈS LES TRAVAUX, VOIR PLAN DE DÉMANTÈLEMENT ZONE 2 |
|                       | PAVÉ UNI EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ À CONSERVER ET À PROTÉGER, VOIR PLAN DE DÉMANTÈLEMENT ZONE 1                        |
|                       | ZONE DE PLANTATIONS À CONSERVER ET À PROTÉGER   |
|                       | ZONE DE PLANTATIONS À DÉMOLIR   |
|                       | DALLE DE BÉTON À DÉMOLIR  |
|                       | ARBRES À CONSERVER ET À PROTÉGER  |
|                       | COLONNE À CONSERVER ET À PROTÉGER   |
|                       | BOLLARDS À DÉMOLIR  |
|                       | LAMPADAIRE À CONSERVER ET À PROTÉGER  |
|                       | LAMPADAIRE À RELOCALISER ET À PROTÉGER  |
|                       | HORODATEUR ET ABRÍ À RELOCALISER  |

**PLAN D'IMPLANTATION - DÉMOLITION**  
ÉCHELLE: 1:150  
PLAN DE BASE EFFECTUÉ À PARTIR DU DOCUMENT SUIVANT :  
- PLAN TOPOGRAPHIQUE TRANSMIS LE 22 DÉCEMBRE 2022 PAR RICHARD THOBAUDEAU, s.-g.

**NOTES DE DÉMOLITION :**  
- AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE DIVERGENCE MAJEURE AFIN D'ADAPTER LES PRÉSENTS TRAVAUX AVEC LES CONDITIONS AU CHANTIER.  
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA STABILITÉ DES PENTES D'EXCAVATION DURANT LES TRAVAUX EN TENANT COMPTE DES DIFFÉRENCES DE NIVEAUX AVEC LES LOTS VOISINS. TOUT DOMMAGE SERA RÉPARÉ À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.  
- AMORCER LA DÉMOLITION DES ZONES DE PAVAGE À L'AIDE D'UN TRAIT DE SCIE. S'ASSURER D'EFFECTUER UNE DÉMOLITION UNIFORME ET RECTILIGNE.  
- L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VALIDER LA POSITION EXACTE DES SERVICES SOUS-TERRAINS EXISTANTS (MONTRES OU NON SUR LES PLANS) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. APPELER INFO-EXCAVATION AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX D'EXCAVATION.  
- LES PAVÉS COMPLÈTS, PROPRES, EXEMPT DE FISSURES, ÉRAFLURES OU ÉPAUFURURES OU AUTRES DÉFAUTS POUVANT AFFECTER SON APPARENCE, SA RÉSISTANCE ET SA PÉRENITÉ DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS, MIS EN LOT SUR UNE PALETTE, ENVELOPPER ET LIVRÉS À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.



**PLAN DE DÉMANTÈLEMENT DU PAVÉ UNI EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ**  
ÉCHELLE: 1:500  
ZONE 1  
ZONE 2  
ZONE 3

| LÉGENDE D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR EXIST. |                    |
|--|--------------------|
|  | ZONE DE DÉMOLITION |
|  | GAZON              |
|  | PAVÉ DE BÉTON      |
|  | PLANTATION         |

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No.                         | DATE       | ÉMISSION 95% MODIFICATION   | M.D. PAR |
|-----------------------------|------------|-----------------------------|----------|
| A                           | 22-01-2024 | ÉMISSION 95%                | M.D.     |
| No.                         | DATE       | MODIFICATION                | PAR      |
| <b>RÉVISIONS PARTIELLES</b> |            |                             |          |
| 1                           | 2024-02-23 | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR   |
| <b>ÉMISSIONS GÉNÉRALES</b>  |            |                             |          |

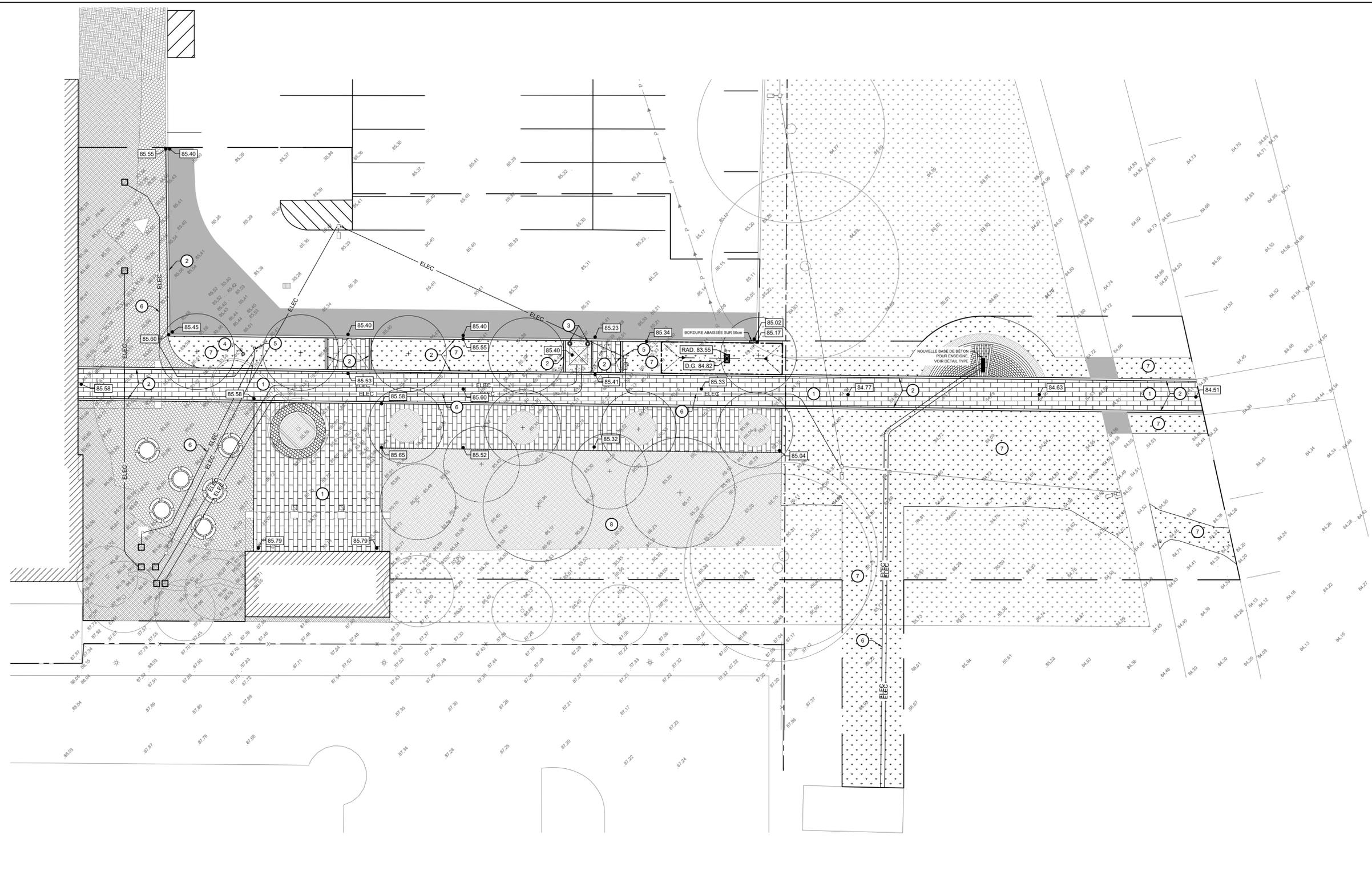
TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Sceaux  


**GÉNIE URBAIN**  
**PLAN D'IMPLANTATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET BRANCHEMENT DE SERVICE**

Dessiné par : M. DECHAMPLAIN TECH.  
Préparé sous supervision par : G. DELORME  
Préparé par : A. BASTIEN ING.  
Approuvé administrativement par : A. BASTIEN ING.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité



- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**
- 1 REVÊTEMENT EN PAVÉ UNI, VOIR DÉTAIL TYPE
  - 2 BORDURE EN BÉTON, VOIR DÉTAIL TYPE
  - 3 BOLLARD SUR SONOTUBE, VOIR DÉTAIL TYPE
  - 4 MÂT EXISTANT RELOCALISÉ
  - 5 LAMPADAIRE EXISTANT RELOCALISÉ
  - 6 TRANCHÉE POUR CONDUIT ÉLECTRIQUE, VOIR DÉTAIL TYPE
  - 7 ENGAZONNEMENT, VOIR ARCH. PAYSAGER
  - 8 PLANTATION, VOIR ARCH. PAYSAGER
- ASSURER LE DRAINAGE DES SURFACES À L'AIDE D'UNE LÉGÈRE PENTE JUSQU'ÀUX NIVEAUX DE TERRAIN PROJÉTÉS OU EXISTANTS

**PLAN D'IMPLANTATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

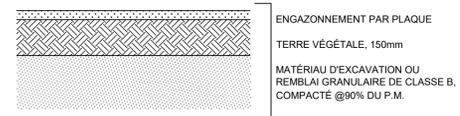
ÉCHELLE: 1:150  
PLAN DE BASE EFFECTUÉ À PARTIR DU DOCUMENT SUIVANT :  
- PLAN TOPOGRAPHIQUE TRANSMIS LE 22 DÉCEMBRE 2022 PAR RICHARD THOBAUDEAU, a.-g.

**NOTES D'AMÉNAGEMENT :**  
- L'EMPREINTE DU BÂTIMENT EST RÉALISÉ À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEUR DU MUR DE FONDATION EN EXCLUANT LA COMPOSITION DE L'ARCHITECTURE.  
- LES NIVEAUX EXISTANTS ET PROJÉTÉS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. TOUTS LES NIVEAUX DOIVENT ÊTRE VALIDÉS SUR PLACE AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.  
- TOUTES LES DIMENSIONS PRÉSENTÉES AU PLAN DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES PLANS DE L'ARCHITECTE  
- AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE DIVERGENCE MAJEURE AFIN D'ADAPTER LES PRÉSENTS TRAVAUX AVEC LES CONDITIONS AU CHANTIER  
- POUR L'EMPLACEMENT DES ZONES GAZONNÉES, LA VÉGÉTATION, LE MARQUAGE DE CHAUSSEE ET LE MOBILIER, VOIR LES PLANS D'ARCHITECTURE PAYSAGER.

**LÉGENDE D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

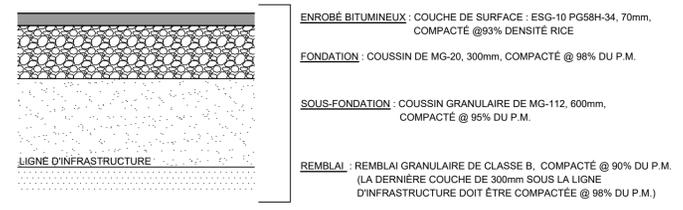
- ALLÉE D'ACCÈS POUR CIRCULATION STANDARD, VOIR DÉTAIL TYPE
- GAZON EN PLAQUE OU ENSEMENCEMENT, VOIR DÉTAIL TYPE
- SURFACE DE BÉTON (DALLE OU TROTTOIR), VOIR DÉTAIL TYPE
- PAVÉ DE BÉTON, VOIR DÉTAIL TYPE
- PLANTATION, VOIR DÉTAIL TYPE

P:\2023\23G1118-0023 - CONCEPTION\6\_C.A



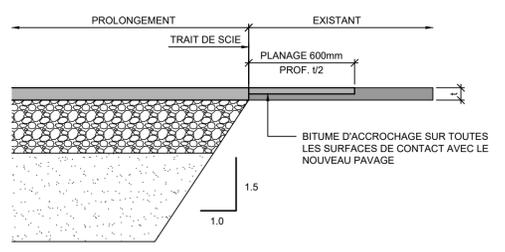
**NOTE:**  
LE COMPACTAGE DES MATÉRIEL GRANULAIRE DOIT ÊTRE FAIT PAR COUCHES SUCCESSIVES DE 300mm MAX.

**DÉTAIL TYPE REMBLAI DES ZONES GAZONNÉES EN REMBLAIS**  
ÉCHELLE: N.A.E.

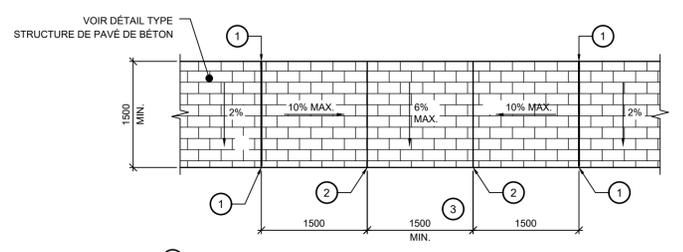


**NOTE:**  
LE COMPACTAGE DES MATÉRIEL GRANULAIRE DOIT ÊTRE FAIT PAR COUCHES SUCCESSIVES DE 300mm MAX.

**DÉTAIL TYPE STRUCTURE DE CHAUSSÉE (CIRCULATION STANDARD)**  
ÉCHELLE: AUCUNE

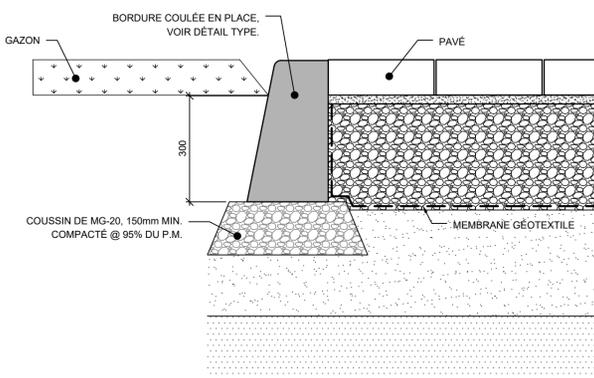


**DÉTAIL TYPE RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT**  
ÉCHELLE: AUCUNE



- ① LA HAUTEUR AU-DESSUS DU SOL FINI EST DE 150mm
- ② LA HAUTEUR AU-DESSUS DU SOL FINI EST DE 13mm POUR UN ACCÈS UNIVERSEL ET DE 5mm À LA RENCONTRE D'UNE PISTE CYCLABLE. L'ÉPAISSEUR MINIMALE DE 150mm DE PROFONDEUR DU TROTTOIR PAR RAPPORT AU SOL FINI DOIT ÊTRE CONSERVÉ VIS-À-VIS DE L'ACCÈS
- ③ LA LARGEUR DOIT ÊTRE AUGMENTÉE SI DES OBSTACLES NUISENT AU PASSAGE

**VUE EN PLAN - TROTTOIR LINÉAIRE**

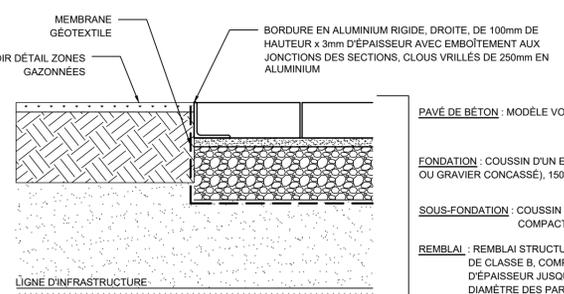


**PAVÉ DE BÉTON : MODÈLE ARCHITECTURE DE PAYSAGE**

**LIT DE POSE :** 25mm DE POUSSIÈRE DE PIERRE  
**FONDATION :** COUSSIN D'UN EMPRUNT DE TYPE MG-20 (PIERRE CONCASSÉE OU GRAVIER CONCASSÉ), 300mm, COMPACTÉ @ 98% DU P.M.

**SOUS-FONDATION :** COUSSIN GRANULAIRE DE MG-112, 200mm, COMPACTÉ @ 95% DU P.M.

**REMBLAI :** REMBLAI STRUCTURAL DU BÂTIMENT OU REMBLAI GRANULAIRE DE CLASSE B, COMPACTÉ @ 95% DU P.M. EN COUCHE DE 300mm D'ÉPAISSEUR JUSQU'À LA LIGNE D'INFRASTRUCTURE. LE DIAMÈTRE DES PARTICULES DE CE REMBLAI DE CLASSE B NE DEVRA PAS EXCÉDER 150mm. SI DES MATÉRIEL D'EMPRUNT ÉTAIENT NÉCESSAIRES, ON UTILISERA UN EMRUNT GRANULAIRE MG-112.



**PAVÉ DE BÉTON : MODÈLE VOIR ARCH. (HORS MANDAT)**

**FONDATION :** COUSSIN D'UN EMPRUNT DE TYPE MG-20 (PIERRE CONCASSÉE OU GRAVIER CONCASSÉ), 150mm, COMPACTÉ @ 95% DU P.M.

**SOUS-FONDATION :** COUSSIN GRANULAIRE DE MG-112, 300mm, COMPACTÉ @ 95% DU P.M.

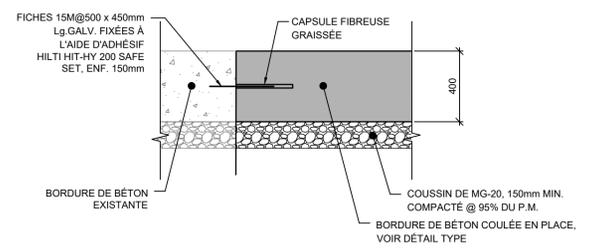
**REMBLAI :** REMBLAI STRUCTURAL DU BÂTIMENT OU REMBLAI GRANULAIRE DE CLASSE B, COMPACTÉ @ 95% DU P.M. EN COUCHE DE 300mm D'ÉPAISSEUR JUSQU'À LA LIGNE D'INFRASTRUCTURE. LE DIAMÈTRE DES PARTICULES DE CE REMBLAI DE CLASSE B NE DEVRA PAS EXCÉDER 150mm. SI DES MATÉRIEL D'EMPRUNT ÉTAIENT NÉCESSAIRES, ON UTILISERA UN EMRUNT GRANULAIRE MG-112.

**DÉTAIL TYPE STRUCTURE POUR REVÊTEMENT EN PAVÉ UNI AVEC GAZON**

ÉCHELLE: 1:10

**DÉTAIL TYPE STRUCTURE DE PAVÉ DE BÉTON**

ÉCHELLE: 1:10



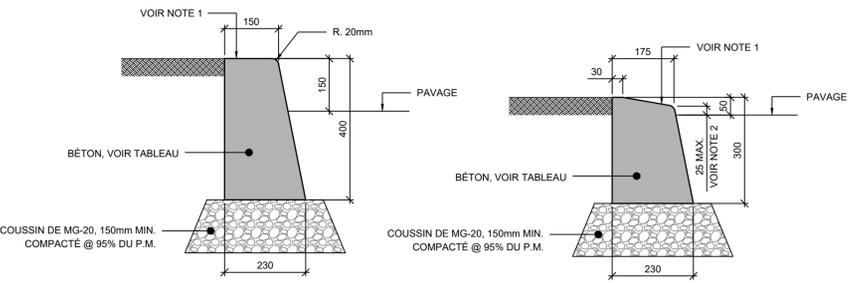
**NOTE:**  
LE RACCORDEMENT PEUT ÊTRE REMPLACER PAR UN JOINT DE DILATATION SI LA DISTANCE DE LE JOINT DE DILATATION LE PLUS PROCHE EST À +/- 18m c/c. VOIR DÉTAIL TYPE DE TROTTOIR LINÉAIRE - DISPOSITION DES JOINTS.

**DÉTAIL DE RACCORDEMENT ENTRE BORDURE**

ÉCHELLE: 1:20

**DÉTAIL D'AGENCEMENT DES CELLULES DE PLANTATION SILVACELL**

ÉCHELLE: 1:50



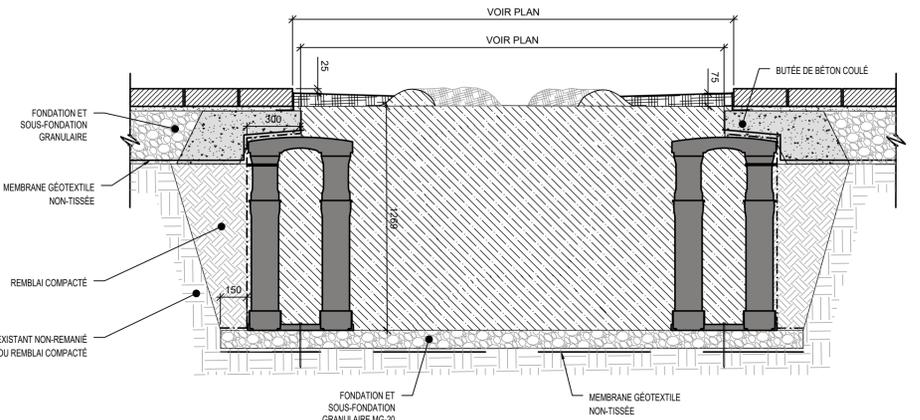
**TYPE**

**ABAISSÉE**

- NOTES:**
- SCIER LES BORDURES SUR TOUTE LA LARGEUR SUR UNE PROFONDEUR DE 100mm À TOUTS LES 6000mm ET À CHAQUE TRANSITION ENTRE UNE BORDURE TYPE ET UNE BORDURE ABAISSÉE
  - LA HAUTEUR AU-DESSUS DU REVÊTEMENT EST DE 5mm POUR UN ACCÈS UNIVERSEL ET À LA RENCONTRE D'UNE PISTE CYCLABLE
  - PRÉVOIR DES DESCENTES À 30° DANS LES BORDURES LORSQU'ELLES SONT INTERROMPUS PAR UN ACCÈS

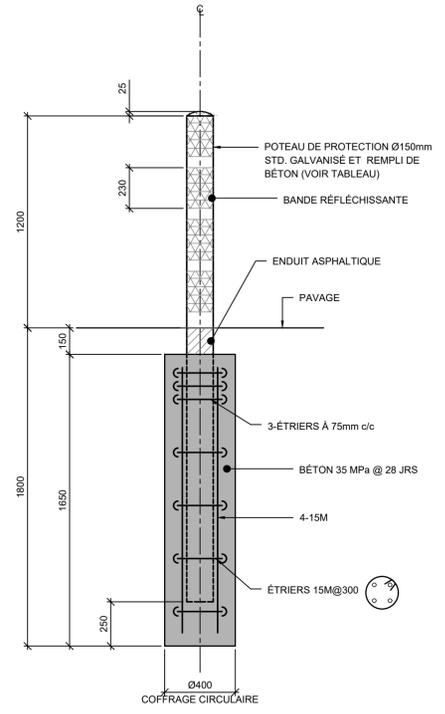
**DÉTAIL TYPE BORDURE COULÉE EN PLACE**

ÉCHELLE: 1:10



**COUPE TYPE ARBRE EN CELLULE DE SOL**

ÉCHELLE: N.A.E.



**DÉTAIL TYPE POTEAU DE PROTECTION**

ÉCHELLE: 1:20

Client

Gouvernement du Canada  
Commission des champs de bataille nationaux

Projet

**ALLÉE D'ACCÈS VERS LE MUSÉE DES PLAINES D'ABRAHAM**

Architecte

architectes designers urbains urbaniste

Architecte

815 avenue Moreau Québec (Québec) G1V 3B5 418.663.8341 info@groupea.qc.ca

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No. | DATE       | ÉMISSION 95% MODIFICATION | M.D. PAR |
|-----|------------|---------------------------|----------|
| A   | 22-01-2024 | ÉMISSION 95%              | M.D.     |
| No. | DATE       | MODIFICATION              | PAR      |

**RÉVISIONS PARTIELLES**

| No. | DATE       | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR |
|-----|------------|-----------------------------|--------|
| 1   | 2024-02-23 | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR |

**ÉMISSIONS GÉNÉRALES**

TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Sceaux

Titre

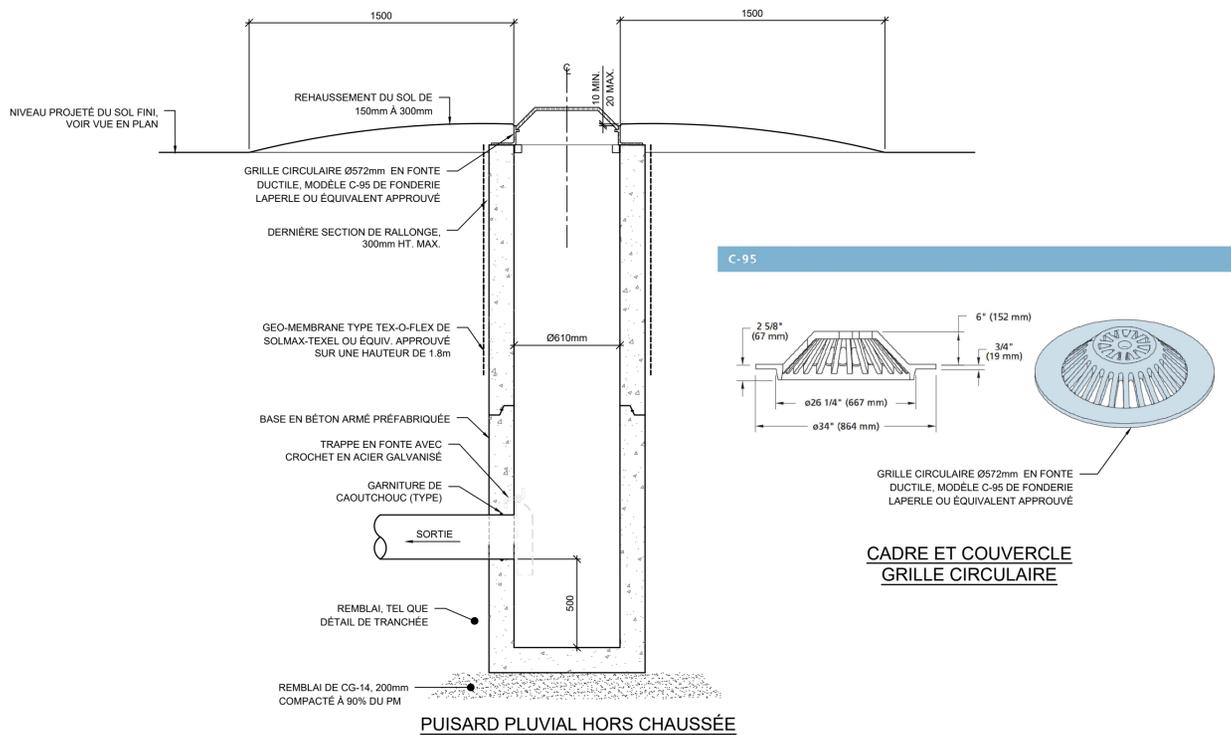
**GÉNIE URBAIN**

**DÉTAILS**

Dessiné par :  
- M. DECHAMPLAIN TECH.  
Préparé sous supervision par :  
- G. DELORME  
Préparé par :  
- A. BASTIEN ING.  
Approuvé administrativement par :  
- A. BASTIEN ING.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité

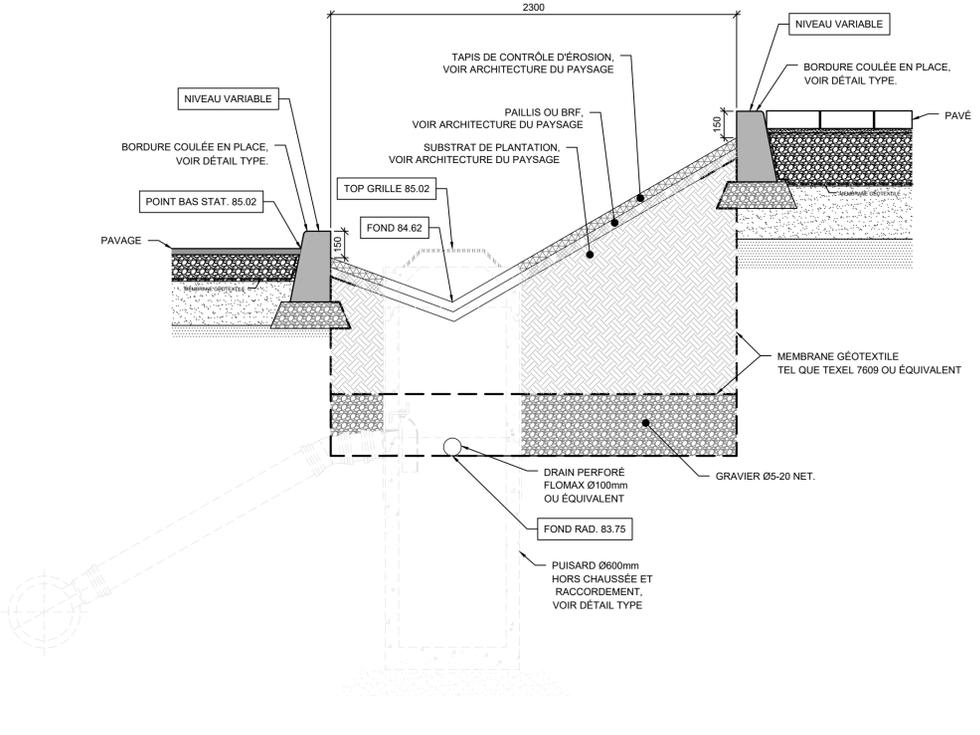
|  |                          |                     |
|--|--------------------------|---------------------|
| Nom du fichier :<br>LGT-23G1118-002CI-C500 | Échelle :<br>INDIQUÉE    | Date :<br>MOIS AAAA |
| Numéro de projet :<br>23G1118-002          | Numéro de plan :<br>C500 |                     |



**PUISARD PLUVIAL HORS CHAUSÉE**

**DÉTAIL TYPE PUISARD PLUVIAL Ø600mm HORS CHAUSÉE**

ÉCHELLE: N.A.E.  
**NOTE 1:** BLOC JOINT REQUIS POUR LE RACCORDEMENT D'UN NOUVEAU REGARD D'ÉGOUT À DES CONDUITES EXISTANTES OU POUR LE RACCORDEMENT DES NOUVELLES CONDUITES À UN REGARD D'ÉGOUT EXISTANT  
 A = 150mm TOUT AUTOUR DES CONDUITES DE MOINS DE 900mm  
 A = 300mm TOUT AUTOUR DES CONDUITES DE 900mm ET PLUS



**DÉTAIL TYPE CELLULE DE BIORÉTENTION**

ÉCHELLE: N.A.E.

**Gouvernement du Canada**  
 Commission des champs de bataille nationaux

Projet  
**ALLÉE D'ACCÈS VERS LE MUSÉE DES PLAINES D'ABRAHAM**

Architecte  
**groupe/A**  
 architectes designers urbains urbaniste

Architecte  
**annexeu**  
 architectes designers urbains urbaniste  
 815 avenue Morneau Québec (Québec) G1V 3R5 418.663.8341 info@groupea.qc.ca

**CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION**

| No.                         | DATE       | ÉMISSION 95% MODIFICATION   | M.D. PAR |
|-----------------------------|------------|-----------------------------|----------|
| A                           | 22-01-2024 | ÉMISSION 95%                | M.D. PAR |
| <b>RÉVISIONS PARTIELLES</b> |            |                             |          |
| 1                           | 2024-02-23 | APPEL D'OFFRES ÉMIS POUR... | MD PAR   |

**ÉMISSIONS GÉNÉRALES**  
 TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Sceaux

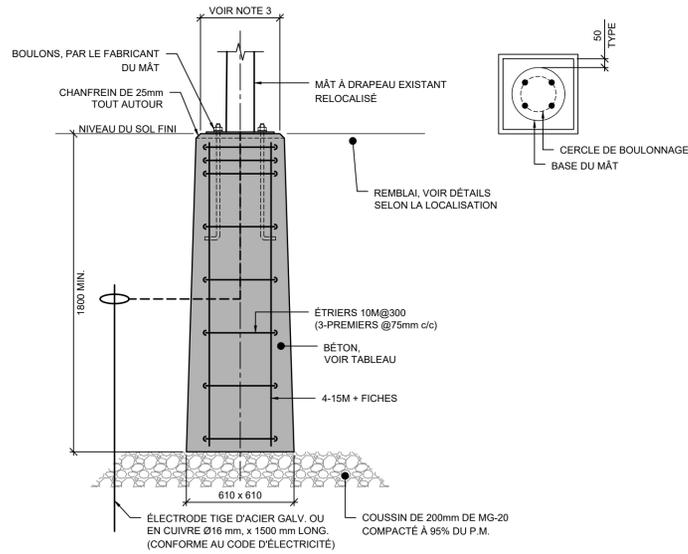
Titre  
**GÉNIE URBAIN**  
**DÉTAILS**

Dessiné par : - M. DECHAMPLAIN TECH.  
 Préparé sous supervision par : - G. DELORME  
 Préparé par : - A. BASTIEN ING.  
 Approuvé administrativement par : - A. BASTIEN ING.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité

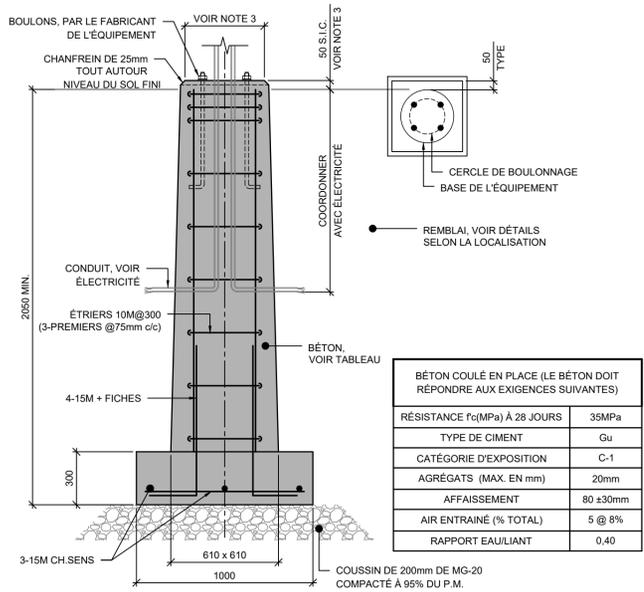


Nom du fichier : LGT-23G1118-002CI-C500  
 Échelle : INDIQUÉE  
 Date : MOIS AAAA  
 Numéro de projet : 23G1118-002  
 Numéro de plan : C501



- NOTES:**
- LE CERCLE DE BOULONNAGE DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE FABRICANT DU MÂT DE DRAPEAU.
  - LOCALISATION FINALE A COORDONNER AVEC L'ARCHITECTURE.
  - LES DIMENSIONS DE L'EXTRÉMITÉ HORS SOL DE LA BASE DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC LE FABRICANT DU MÂT POUR DRAPEAU (DIAMÈTRE EXTÉRIEUR HORS TOUT DE LA BASE POUR MÂT + 50mm)

**DÉTAIL TYPE DE BASE POUR MÂT DE DRAPEAU**  
ÉCHELLE: 1:20

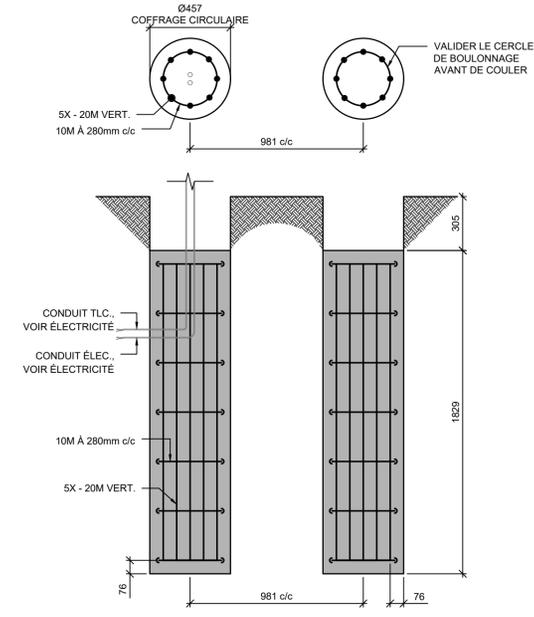


**BÉTON COULÉ EN PLACE (LE BÉTON DOIT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SUIVANTES)**

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| RÉSISTANCE $f_c$ (MPa) À 28 JOURS | 35MPa    |
| TYPE DE CIMENT                    | Gu       |
| CATÉGORIE D'EXPOSITION            | C-1      |
| AGRÉGATS (MAX. EN mm)             | 20mm     |
| AFFAISSEMENT                      | 80 ±30mm |
| AIR ENTRAÎNÉ (% TOTAL)            | 5 @ 8%   |
| RAPPORT EAULIANT                  | 0.40     |

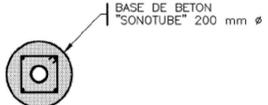
- NOTES:**
- LE CERCLE DE BOULONNAGE DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE FABRICANT DES LAMPADAIRES ET DES ENSEIGNES
  - QUANTITÉ ET LOCALISATION FINALE A COORDONNER AVEC L'ÉLECTRICITÉ ET L'ARCHITECTURE
  - LES DIMENSIONS DE L'EXTRÉMITÉ HORS SOL DE LA BASE DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC LES DIMENSIONS DU LAMPADAIRE (DIAMÈTRE EXTÉRIEUR HORS TOUT DE LA BASE DE L'ÉQUIPEMENT + 50mm)

**DÉTAIL TYPE DE BASE DES LAMPADAIRES ET ENSEIGNES**  
ÉCHELLE: 1:20

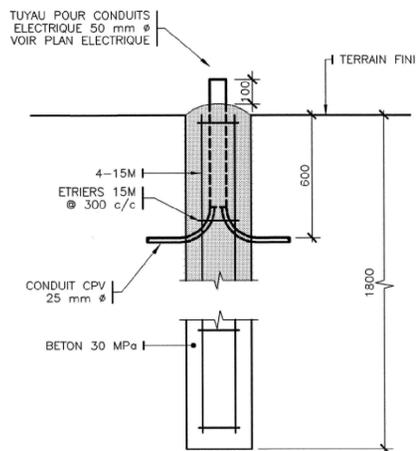


**DÉTAIL TYPE DE BASE D'ENSEIGNE**  
ÉCHELLE: 1:20

- NOTES:**
- DESSIN PROVENANT DE PLANS ENVOYÉ PAR LE CLIENT, RÉFÉRENCE: PLAN M1-82 (37)  
(P:\2023\23G1118-0023\_CONCEPTION4.INFO\_CLIENT\2024-01-16 plans existants)

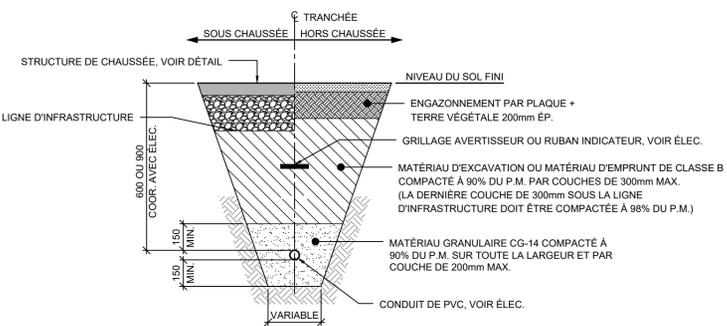


**PLAN**



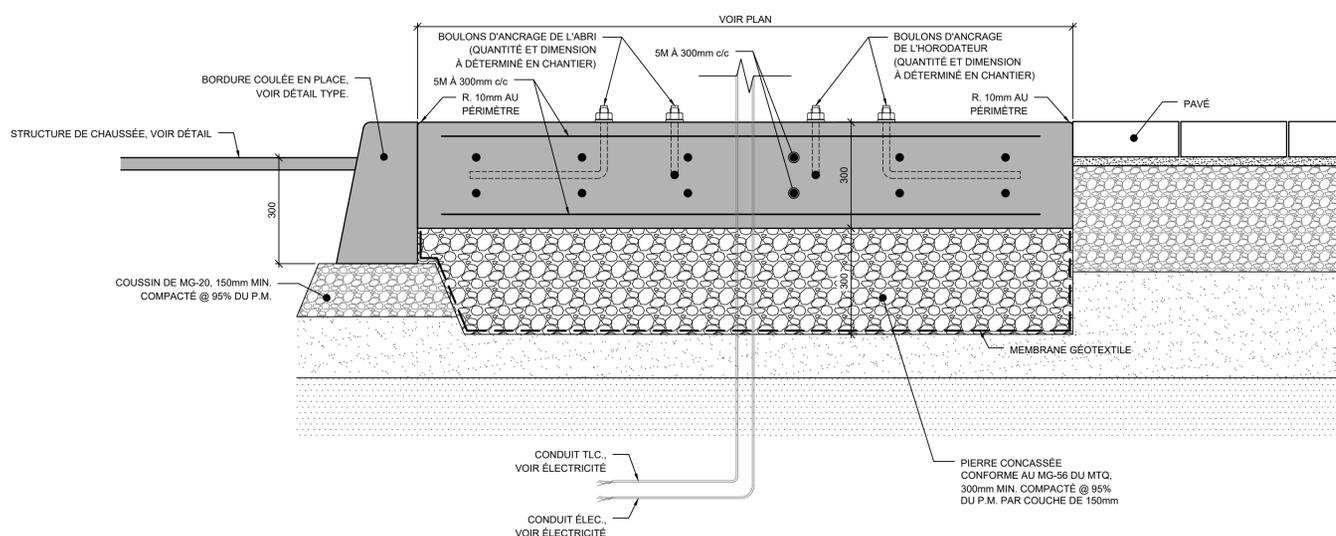
**ELEVATION**

**DÉTAIL TYPE DE BASE DE BÉTON POUR PROJECTEUR**  
ÉCHELLE: N.A.E.



- NOTES:**
- CONDUIT DE PVC CONFORME À LA NORME CSA C22.2. LES RAYONS DE COURBURES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES DE L'INDUSTRIE.
  - EN CAS DE CROISEMENT AVEC UN SERVICE D'UTILITÉ PUBLIQUE, CONSERVER UN DÉGAGEMENT VERTICAL MINIMUM DE 300mm. SI LE DÉGAGEMENT EST INFÉRIEUR À 300mm, PRÉVOIR DE PLACER UN ISOLANT RIGIDE ENTRE LES CONDUITS.
  - LE CASSAGE DU ROC, SI REQUIS, DOIT ÊTRE VALIDÉ ET APPROUVÉ AU PRÉALABLE PAR LE REPRESENTANT DE TÉLÉ-COMMUNICATION SUR LE SITE DES TRAVAUX

**DÉTAIL DE TRANCÉE POUR CONDUIT ÉLECTRIQUE**  
ÉCHELLE: 1:20



**DÉTAIL DE DALLE AU SOL POUR L'ABRI ET L'HORODATEUR**  
ÉCHELLE: 1:10

- PAVÉ DE BÉTON** : MODÈLE ARCHITECTURE DE PAYSAGE
- LIT DE POSE** : 25mm DE POUSSIÈRE DE PIERRE
- FONDATION** : COUSSIN D'UN EMPRUNT DE TYPE MG-20 (PIERRE CONCASSÉE OU GRAVIER CONCASSÉ), 300mm, COMPACTÉ @ 98% DU P.M.
- SOUS-FONDATION** : COUSSIN GRANULAIRE DE MG-112, 200mm, COMPACTÉ @ 95% DU P.M.
- REMBLAI** : REMBLAI STRUCTURAL DU BÂTIMENT OU REMBLAI GRANULAIRE DE CLASSE B, COMPACTÉ @ 95% DU P.M. EN COUCHE DE 300mm D'ÉPAISSEUR JUSQU'À LA LIGNE D'INFRASTRUCTURE. LE DIAMÈTRE DES PARTICULES DE CE REMBLAI DE CLASSE B NE DEVRA PAS EXCÉDER 150mm. SI DES MATÉRIEAUX D'EMPRUNT ÉTAIENT NECESSAIRES, ON UTILISERA UN EMPRUNT GRANULAIRE MG-112.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No. | DATE       | ÉMISSION 95% | M.D. |
|-----|------------|--------------|------|
| A   | 22-01-2024 | ÉMISSION 95% | M.D. |
| No. | DATE       | MODIFICATION | PAR  |

**RÉVISIONS PARTIELLES**

| No. | DATE       | APPEL D'OFFRES | MD  |
|-----|------------|----------------|-----|
| 1   | 2024-02-23 | APPEL D'OFFRES | MD  |
| No. | DATE       | ÉMIS POUR...   | PAR |

**ÉMISSIONS GÉNÉRALES**

TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Sceaux

Titre  
**GÉNIE URBAIN**  
**DÉTAILS**

Dessiné par :  
- M. DECHAMPLAIN TECH.  
Préparé sous supervision par :  
- G. DELORME  
Préparé par :  
- A. BASTIEN ING.  
Approuvé administrativement par :  
- A. BASTIEN ING.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité

|  |                          |                     |
|--|--------------------------|---------------------|
| Nom du fichier :<br>LGT-23G1118-002CI-C500 | Échelle :<br>INDIQUÉE    | Date :<br>MOIS AAAA |
| Numéro de projet :<br>23G1118-002          | Numéro de plan :<br>C502 |                     |

**LÉGENDE ÉLECTRIQUE**

**ÉCLAIRAGE**

- LAMPADAIRE 1 TÊTE
- PROJECTEUR D'ÉCLAIRAGE AU SOL 1 TÊTE / 2 TÊTES / 3 TÊTES / 4 TÊTES

**DISTRIBUTION**

- BOÎTE DE JONCTION
- PANNEAU 120-208V SURFACE
- ⊕ PRISE DE COURANT 15A-120V

**LÉGENDE GÉNÉRALE**

- ELÉMENT EXISTANT
- - - - - ELÉMENT DÉMOLI
- ELÉMENT NOUVEAU
- ELÉMENT MODIFIÉ OU RELOCALISÉ

**ACRONYMES APPAREILS EXISTANTS**

- |          |                                 |
|----------|---------------------------------|
| ACRONYME | EXPLICATION                     |
| EX       | APPAREIL EXISTANT À CONSERVER   |
| AE       | APPAREIL EXISTANT À ENLEVER     |
| AR       | APPAREIL EXISTANT À RELOCALISER |
| R        | APPAREIL EXISTANT RELOCALISÉ    |

**NOTES AU PLAN E100(D)**

- (D1) BORNE DE PÉAGE EXISTANTE À RELOCALISER. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT PROPRE ET SÉCURITAIRE JUSQU'À SA RÉINSTALLATION.
- (D2) LAMPADAIRE INSTALLER SUR BASE DE BÉTON À RELOCALISER. ENTREPOSER LE LAMPADAIRE DANS UN ENDROIT PROPRE ET SÉCURITAIRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX JUSQU'À SA RÉINSTALLATION.
- (D3) PROJECTEUR INSTALLER SUR BASE DE BÉTON À RELOCALISER. ENTREPOSER LE PROJECTEUR DANS UN ENDROIT PROPRE ET SÉCURITAIRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX JUSQU'À SA RÉINSTALLATION.
- (D4) CONDUIT EXISTANT ET FILAGE EXISTANT À ENLEVER.
- (D5) CONDUIT EXISTANT À CONSERVER, MAIS DÉBRANCHER LE FILAGE AUX EXTRÉMITÉS ET ENLEVER LE FILAGE.

Cliant



Gouvernement du Canada  
Commission des champs de bataille nationaux

Projet

**ALLÉE D'ACCÈS VERS LE MUSÉE DES PLAINES D'ABRAHAM**

Architecte



groupe/A  
architectes  
designers urbains  
urbaniste

Architecte



annexeU  
architectes  
designers urbains  
urbaniste

815 avenue Moreau Québec (Québec) G1V 3B5 418.603.8341 info@groupea.qc.ca

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No.                         | DATE | MODIFICATION | PAR |
|-----------------------------|------|--------------|-----|
| <b>RÉVISIONS PARTIELLES</b> |      |              |     |
|                             |      |              |     |
|                             |      |              |     |
|                             |      |              |     |
|                             |      |              |     |

| No.                        | DATE       | ÉMISSION POUR... | PAR  |
|----------------------------|------------|------------------|------|
| <b>ÉMISSIONS GÉNÉRALES</b> |            |                  |      |
| 1                          | 2024/02/16 | APPEL D'OFFRES   | D.B. |
| A                          | 2024/02/02 | ÉMISSION 95%     | D.B. |
| No.                        | DATE       | ÉMISSION POUR... | PAR  |

TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Soeaux



Daniel Bourré  
136077  
2024-02-16

Titre

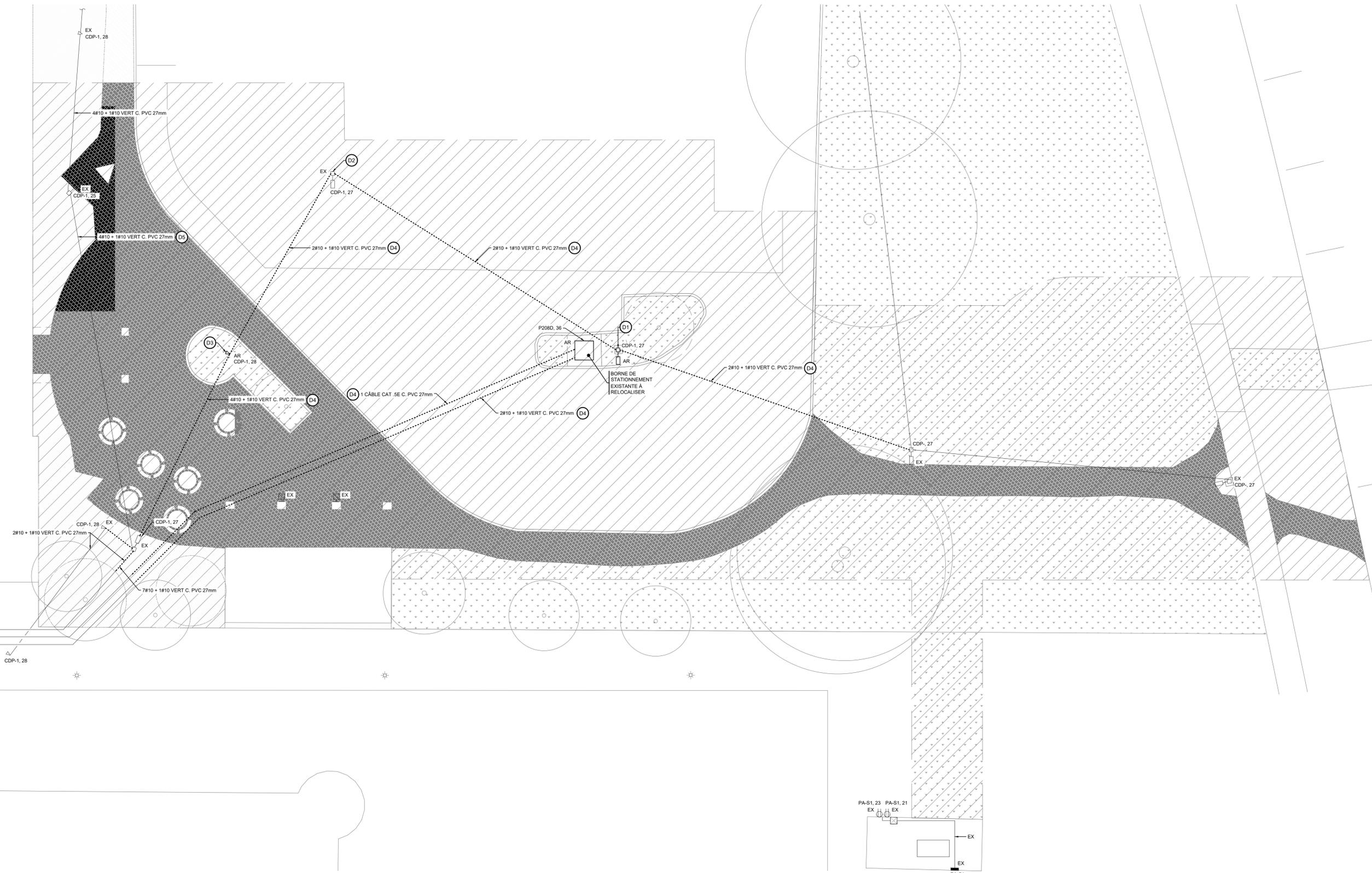
**ÉLECTRICITÉ  
IMPLANTATION - DÉMOLITION**

Dessiné par :  
S. CLÉMENT-ROY  
Préparé sous supervision par :  
M. DEMERS  
Préparé par :  
M. DEMERS  
Approuvé administrativement par :  
D. BOURRÉ, ing.

Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité



|  |                             |                    |
|--|-----------------------------|--------------------|
| Nom du fichier :<br>LGT-23G1118-002-04-E100(D).dwg | Échelle :<br>QUÉBEC         | Date :<br>JAN-2024 |
| Numéro de projet :<br>23G1118-002                  | Numéro du plan :<br>E100(D) |                    |



**IMPLANTATION - DÉMOLITION**  
ÉCHELLE: 1:125

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À  
LA CONSTRUCTION

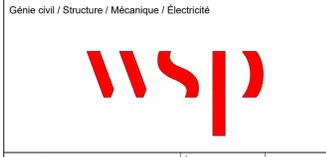
| No.                         | DATE       | MODIFICATION   | PAR  |
|-----------------------------|------------|----------------|------|
| <b>RÉVISIONS PARTIELLES</b> |            |                |      |
| 1                           | 2024/02/16 | APPEL D'OFFRES | D.B. |
| A                           | 2024/02/02 | ÉMISSION 95%   | D.B. |
| No.                         | DATE       | ÉMISSION 95%   | PAR  |

**ÉMISSIONS GÉNÉRALES**  
TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES  
AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX



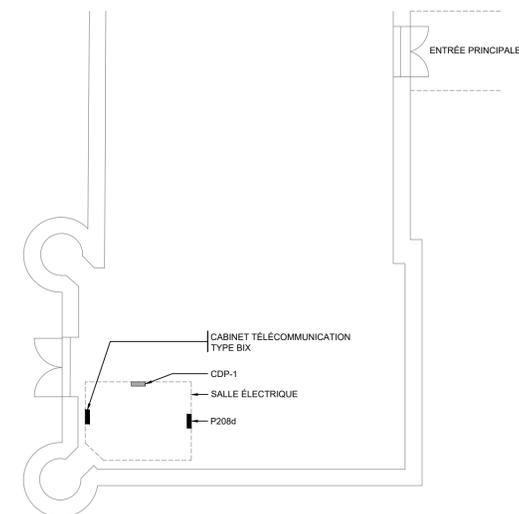
Titre  
**ÉLECTRICITÉ  
IMPLANTATION - CONSTRUCTION**

Dessiné par :  
S. CLÉMENT-ROY  
Préparé sous supervision par :  
M. DEMERS  
Préparé par :  
M. DEMERS  
Approuvé administrativement par :  
D. BOURRÉ, ing.  
Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité

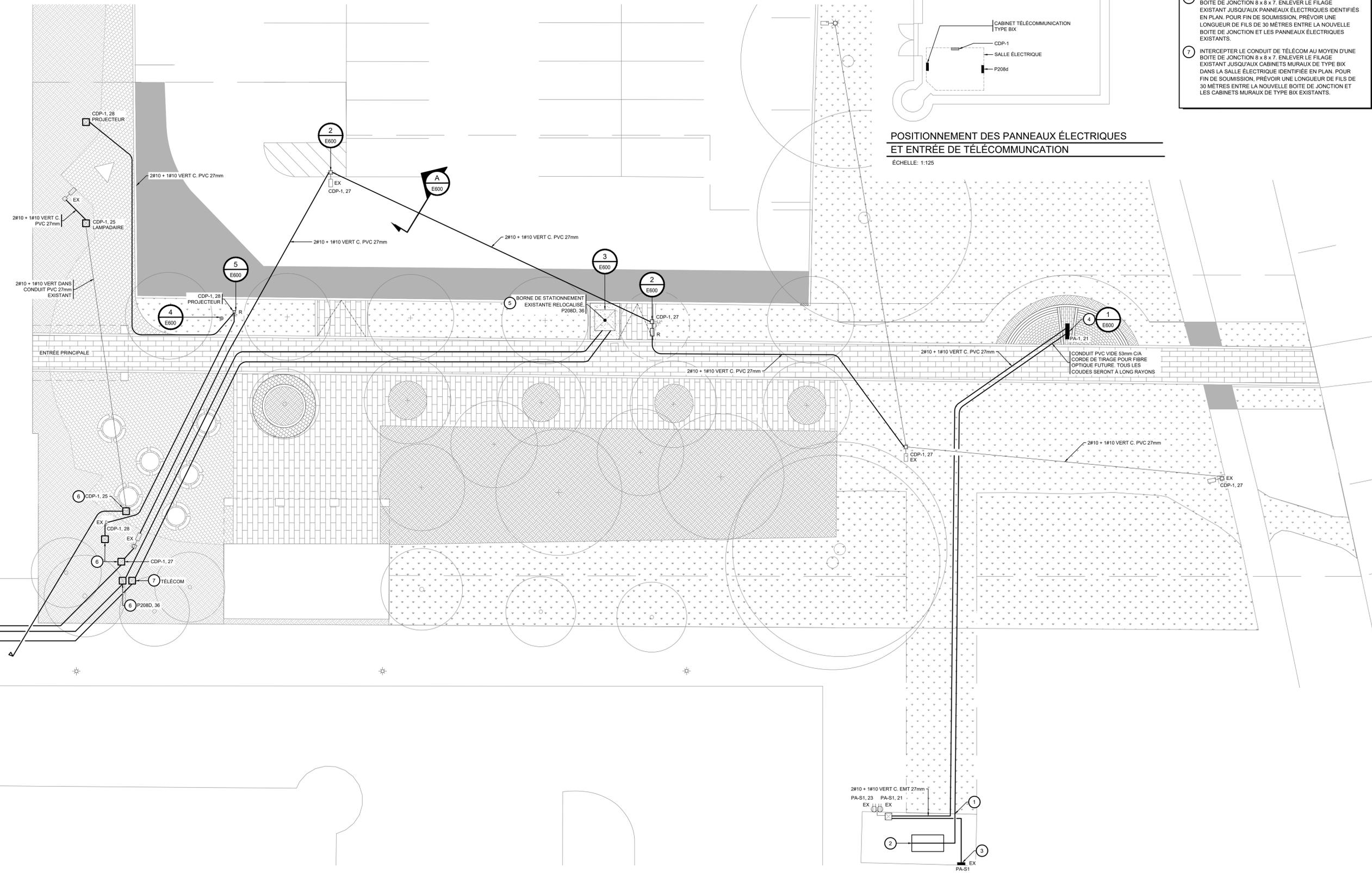


|   |                                 |                    |
|---|---------------------------------|--------------------|
| Nom du fichier :<br>LGT-23G1118-002-04-E100.dwg | Échelle :<br>INDIQUÉE           | Date :<br>JAN-2024 |
| Numéro de projet :<br>23G1118-002               | Numéro du plan :<br><b>E100</b> |                    |

- NOTES AU PLAN E100**
- PERCER LA FONDATION DU BÂTIMENT SECONDAIRE ET ÉTANCHER SUITE AU PASSAGE DES CONDUITS.
  - EMPLACEMENT DE LA SALLE TI DANS LE BÂTIMENT SECONDAIRE. POUR DES FINS DE SOUMISSION ACHEMINER LE CONDUIT PVC 53mm À CET ENDROIT, MAIS COORDONNER LA POSITION EXACTE DE LA FIN DU CONDUIT.
  - PANNEAU PA-1 100A 120/208V 3ph 4f DE MARQUE SQUARE D, TYPE NQOD EXISTANT.
  - AFFICHEUR NUMÉRIQUE FOURNI PAR PROPRIÉTAIRE, MAIS INSTALLER PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET RACCORDER PAR ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN.
  - BORNE DE PEAGE EXISTANTE RELOCALISÉE À RÉINSTALLER PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. INTERCEPTER LES CIRCUITS CDP-1.25.27.28 ET LE CIRCUIT P208D.36 CHACUN DANS UNE BOITE DE JONCTION 12 X 12 X 6 EN PVC ÉTANCHE.
  - INTERCEPTER LE CONDUIT EXISTANT AU MOYEN D'UNE BOITE DE JONCTION 8 x 8 x 7. ENLEVER LE FILAGE EXISTANT JUSQU'ÀUX PANNEAUX ÉLECTRIQUES IDENTIFIÉS EN PLAN. POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR UNE LONGUEUR DE FILS DE 30 MÈTRES ENTRE LA NOUVELLE BOITE DE JONCTION ET LES PANNEAUX ÉLECTRIQUES EXISTANTS.
  - INTERCEPTER LE CONDUIT DE TÉLÉCOM AU MOYEN D'UNE BOITE DE JONCTION 8 x 8 x 7. ENLEVER LE FILAGE EXISTANT JUSQU'ÀUX CABINETS MURAUX DE TYPE BIX DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE IDENTIFIÉE EN PLAN. POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR UNE LONGUEUR DE FILS DE 30 MÈTRES ENTRE LA NOUVELLE BOITE DE JONCTION ET LES CABINETS MURAUX DE TYPE BIX EXISTANTS.



**POSITIONNEMENT DES PANNEAUX ÉLECTRIQUES  
ET ENTRÉE DE TÉLÉCOMMUNICATION**  
ÉCHELLE: 1:125



CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

| No.                         | DATE       | MODIFICATION   | PAR  |
|-----------------------------|------------|----------------|------|
| <b>RÉVISIONS PARTIELLES</b> |            |                |      |
| 1                           | 2024/02/16 | APPEL D'OFFRES | D.B. |
| A                           | 2024/02/02 | ÉMISSION 95%   | D.B. |
| No.                         | DATE       | ÉMIS POUR...   | PAR  |

**ÉMISSIONS GÉNÉRALES**  
TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Sciaux  


Titre  
**ÉLECTRICITÉ**  
NOTES ET DÉTAILS

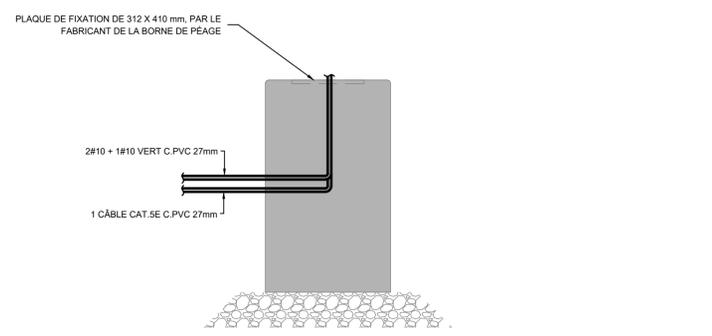
Dessiné par : S. CLÉMENT-ROY  
Préparé sous supervision par : M. DEMERS  
Préparé par : M. DEMERS  
Approuvé administrativement par : D. BOURRÉ, ing.  
Génie civil / Structure / Mécanique / Électricité



|  |                       |                 |
|--|-----------------------|-----------------|
| Nom du fichier : LGT-23G1118-002-04-E600.dwg | Échelle : INDIQUÉE    | Date : JAN-2024 |
| Numéro de projet : 23G1118-002               | Numéro de plan : E600 |                 |

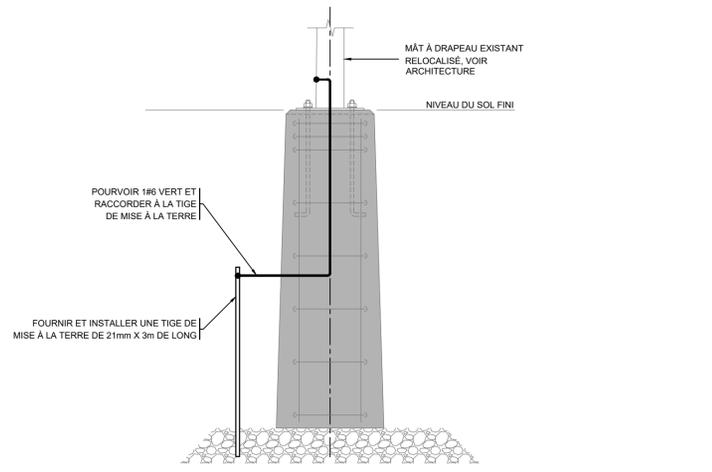
**NOTES AUX PLANS**

- NOTES - GÉNÉRALITÉS**
- IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE VISITER LES LIEUX ET PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX. AUCUN FRAIS ADDITIONNEL NE SERA ACCORDÉ POUR DES MODIFICATIONS DUES AUX CONDITIONS DE CHANTIER.
  - LES INTERRUPTIONS DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DOIVENT ÊTRE RÉDUITES AU MAXIMUM ET DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES EN DEHORS DES HEURES D'OCCUPATION DU PROPRIÉTAIRE QUI DOIT ÊTRE AVISÉ AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE.
  - SI IL EST NÉCESSAIRE DE PROVOQUER UNE INTERRUPTION DE SERVICE ÉLECTRIQUE, LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS ÉTROITEMENT AVEC LE PROPRIÉTAIRE AFIN QUE L'INTERRUPTION AIT LIEU EN DEHORS DES HEURES D'OCCUPATION. FOURNIR ET INSTALLER LES CONDUITS, LES CONDUCTEURS ET LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES À LA REDISTRIBUTION DES SERVICES.
- NOTES - DÉMOLITION**
- TENIR COMPTE DE LA SÉQUENCE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION/CONSTRUCTION ET S'ADAPTER AUX CONTRAINTES QUE LE CHANTIER PEUT ENTRAÎNER (SECTEURS DES TRAVAUX, ALIMENTATIONS TEMPORAIRES, MISES HORS TENSIONS, ETC.). TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DÉMANTÉLÉS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS AU MOMENT OPPORTUN.
  - TOUTE LA FILIERE, CONDUITS, SUPPORTS, BÔTES DE JONCTION, BÔTES DE TIRAGE, TIGES DE SUSPENSION, PLAQUE DE RECOURVEMENT, ETC. NON RÉUTILISÉS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS AU COMPLET.
  - LE DÉMANTÈLEMENT INCLUT LE DÉBRANCHEMENT DE L'ÉQUIPEMENT ET L'ENLÈVEMENT DE TOUT DISPOSITIF DE CONTRÔLE AINSI QUE DES CÂBLES/CONDUITS JUSQU'AU POINT D'ALIMENTATION.
  - LE DÉMANTÈLEMENT DES DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES DOIT TOUJOURS S'EFFECTUER À PARTIR DE L'ÉLÉMENT TERMINAL (CHARGE) VERS LA SOURCE AFIN D'ÉVITER TOUTE COUPURE DE SERVICE IMPRÉVUE SUR D'AUTRES ÉQUIPEMENTS. ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE ÉLECTRIQUE POUR LES AUTRES COMPOSANTES À CONSERVER RELIÉES AU MÊME CIRCUIT QUE LES COMPOSANTES À ENLEVER.
  - TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DÉMANTÉLÉS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS AU PROPRIÉTAIRE AVANT D'EN DISPOSER HORS DU CHANTIER.
  - LORSQU'UN APPAREIL EST À RELOCALISER OU DOIT ÊTRE REMPLACÉ ET RELOCALISÉ, LA FILIERE EXISTANTE POURRA ÊTRE RÉUTILISÉE ET, SI REQUIS, PROLONGÉE AVEC LES BÔTES DE JONCTION ET LES CONDUITS REQUIS POUR CONVENIR À SA NOUVELLE LOCALISATION.
- NOTES - TRAVAUX EXTÉRIEURS**
- POUR TOUTES LES ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES EXTÉRIEURES, LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE EN PVC ET LE CÂBLAGE UTILISÉ DOIT ÊTRE DU TYPE RW90. UN FIL DE CONTINUITÉ DES MASSES DE COULEUR VERT DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS CHAQUE CONDUIT, SANS EXCEPTION.
  - LES CONDUITS ET COUDE EN TRANCHÉE DOIVENT ÊTRE DE TYPE À LONGS RAYONS DE COURBURE AFIN DE FACILITER LE TIRAGE DES CONDUCTEURS.
  - LE CALIBRE DE TOUTE LA FILIERE DOIT ÊTRE VALIDÉ SELON LE TRACÉ PRÉCIS DES CONDUITS EN CHANTIER AFIN DE NE PAS AVOIR PLUS DE 3% DE CHUTE DE TENSION.
  - TOUTES LES TRANCHÉES POUR LE PASSAGE DES CONDUITS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT AVEC LES INFRASTRUCTURES EN PLACE.
  - POUR TOUTS LES CONDUITS EXTÉRIEURS ET SOUTERRAINS, INCLURE LES JOINTS DE DILATATION REQUIS À CHAQUE LONGUEUR DE 30m AINSI QU'À CHAQUE ENTRÉE/SORTIE D'UNE BÔTE DE JONCTION/TIRAGE. POUR CHAQUE LONGUEUR DE CONDUIT, INCLURE L'INSTALLATION DE COILDES AFIN DE DIMINUER L'IMPACT DE LA DILATATION DES CONDUITS.
  - LES BÔTES DE JONCTION C/A BORNIERES ET/OU BÔTES DE TIRAGE EXTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE DE TYPE SCPTER #8897 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, INSTALLÉES DANS DES BASES DE BÉTON DE TYPE CYLINDRIQUE DE 300mm DE DIAMÈTRE ET DE 1800mm DE PROFONDEUR.
- NOTES - CÂBLAGE ET CONDUITS**
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE CALIBRE MINIMAL DE TOUT FILAGE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE #12AWG EN CUIVRE DE TYPE RW90.
  - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE DIAMÈTRE MINIMAL DES CONDUITS ÉLECTRIQUES DOIT ÊTRE DE 21mm.
  - LE CALIBRE DES CONDUCTEURS DOIT ÊTRE VALIDÉ EN CHANTIER, SELON LE TRACÉ PRÉCIS DU CÂBLAGE AFIN DE NE PAS AVOIR PLUS DE 3% DE CHUTE DE TENSION.
- NOTES - TÉLÉCOMMUNICATION**
- TOUTS LES CONDUITS POUR LA TÉLÉCOMMUNICATION DOIVENT ÊTRE DU TYPE PVC EXTÉRIEUR ET EMT INTÉRIEUR À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS. INCLURE DES CORDES DE TIRAGE EN NYLON CLAIEMENT IDENTIFIÉES À CHAQUE BOÛT, POUR CHAQUE DES CONDUITS.
  - TOUTS LES TRAVAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION (PRISES, PLAQUES DE RÉPARTITION, ÉQUIPEMENTS, ETC.) SONT HORS AU PRÉSENT MANDAT.
  - FOURNIR, INSTALLER ET RACORDER UN CÂBLE DE CAT 5E/ POUR ASSURER LA COMMUNICATION DE LA BORNE DE PÉAGE.
- DOCUMENTS GÉNÉRAUX IMPORTANTS**
- LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DOIT OBLIGATOIREMENT CONSULTER LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX, PRÉPARÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE ET/OU L'ARCHITECTE QUI TRAITENT ENTRE AUTRES DE LA GESTION DES DÉBUTS, DE LA PROTECTION DES INFÉCTIONS, DES HEURES DE TRAVAIL, DES HEURES POUR LES PERMIS, LES INTERRUPTIONS DE SERVICES, ETC. LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DOIT INCLURE DANS SON PRIX DE SOUMISSION TOUT LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'ŒUVRE, ETC. RELATIFS AUX EXIGENCES DE CES DOCUMENTS.



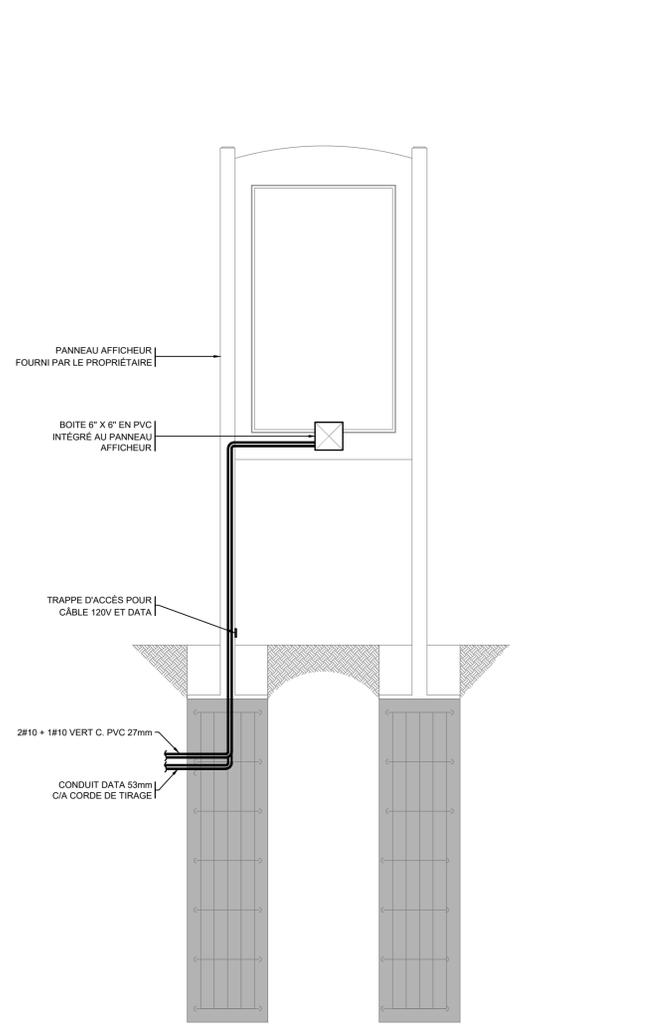
**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.  
B. LES CONDUCTEURS DOIVENT DÉPASSER LA BASE DE UN (1) MÈTRE.

3 DÉTAIL TYPE DE BASE POUR SUPPORT DE BORNE DE PÉAGE  
ÉCHELLE: 1:20



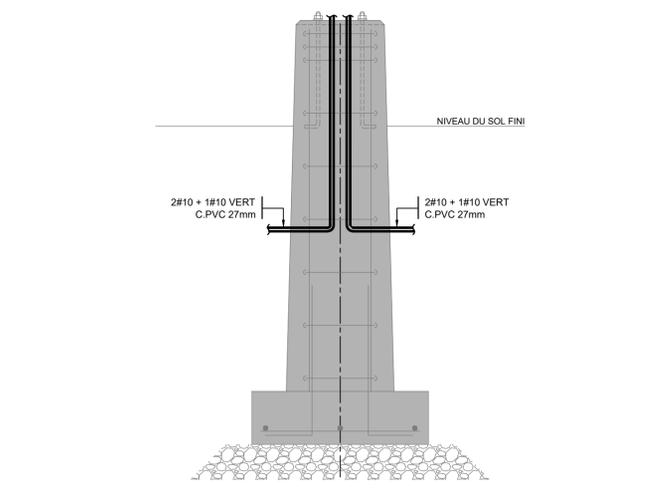
**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.  
B. LES BASES DE BÉTON SERONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVIL.  
C. LES CONDUCTEURS DOIVENT DÉPASSER LA BASE DE UN (1) MÈTRE.

4 DÉTAIL TYPE DE BASE POUR MÂT DE DRAPEAU  
ÉCHELLE: AUCUNE



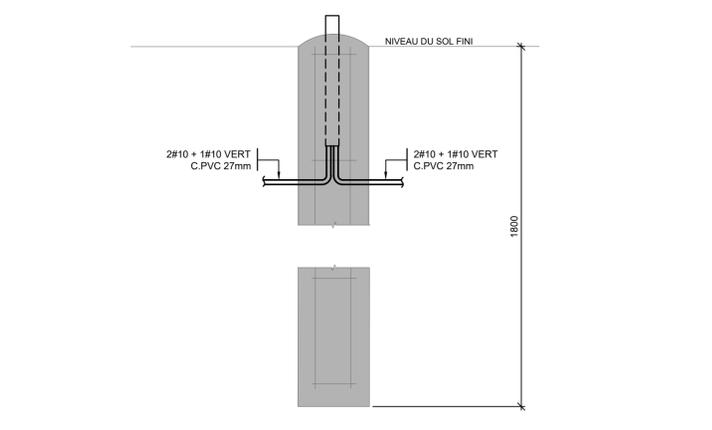
**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.  
B. LES BASES DE BÉTON SERONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVIL.  
C. LES CONDUCTEURS DOIVENT DÉPASSER LA BASE DE DEUX (2) MÈTRES.

1 DÉTAIL D'INSTALLATION PANNEAU AFFICHEUR  
ÉCHELLE: AUCUNE



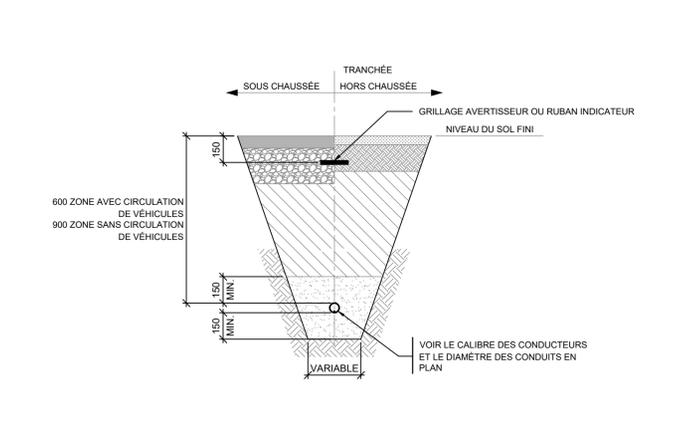
**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.  
B. LES BASES DE BÉTON SERONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVIL. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ EST TOUJOURS RESPONSABLE DE COORDONNER LA LOCALISATION EXACTE DES BASES DE LAMPADAIRES.  
C. LES CONDUCTEURS DOIVENT DÉPASSER LA BASE DE UN (1) MÈTRE.

2 DÉTAIL TYPE DE BASE DES LAMPADAIRES  
ÉCHELLE: 1:20



**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.  
B. LES BASES DE BÉTON SERONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVIL. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ EST TOUJOURS RESPONSABLE DE COORDONNER LA LOCALISATION EXACTE DES BASES DE LAMPADAIRES.  
C. LES CONDUCTEURS DOIVENT DÉPASSER LA BASE DE UN (1) MÈTRE.  
D. LE CERCLE DE BOULONNAGE EST À COORDONNER SUR PLACE.

5 DÉTAIL TYPE DE BASE DE BÉTON POUR PROJECTEUR  
ÉCHELLE: AUCUNE



**NOTES:**  
A. LES TRAVAUX D'EXCAVATION, DE REMBLAYAGE, DE COMPACTAGE ET DE RAGRÉAGE DES SURFACES SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN TRAVAUX CIVILS.

A DÉTAIL DE TRANCHÉE POUR CONDUIT ÉLECTRIQUE  
ÉCHELLE: 1:20